



Constituer un portail de la lutte contre la précarité alimentaire.

GT3 « Mutualiser les connaissances afin de permettre l'essaimage de bonnes pratiques et inspirer de nouveaux modèles »



Comité national de coordination de lutte Contre la précarité alimentaire (Cocolupa)

Sommaire

1.	Contexte et enjeux	. p.2
	Le plan d'action du Comité national de la lutte contre la précarité alimentaire	p.2
	Groupe de travail 3 - Mutualiser les connaissances afin de permettre l'essaimage des bonnes pratiques et inspirer de nouveaux modèles	P.2
2.	Le portail	. p.2
	Les objectifs d'un portail autour de la thématique de la lutte contre la précarité alimentaire	
	La forme	. p.3
3.	Le périmètre du portail	. p.3
	Le contenu présent sur le portail	p.3
	Les activités autour du portail	. p.4
	Publics ciblés	
	Portage et animation	. p.4
4.	Financements et moyens humains estimés	. p.5

1. Contexte et enjeux (Retour au sommaire)

Le Plan d'action du Comité national coordination de la lutte contre la précarité alimentaire

En 2022, le Cocolupa a pour vocation de coordonner les acteurs et de contribuer à faire évoluer notre modèle français de lutte contre la précarité alimentaire. Le Plan d'action pour la transformation de l'aide alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire vise à mobiliser les acteurs impliqués autour d'actions concrètes identifiées collectivement à mener en tout point du territoire.

Groupe de travail 3 - Mutualiser les connaissances afin de permettre l'essaimage des bonnes pratiques et inspirer de nouveaux modèles.

Les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire produisent tous des éléments de connaissance de leurs activités afin de rendre plus efficaces et plus pertinentes leurs actions. Il s'agit notamment d'études, telles que l'enquête des banques alimentaires menée avec l'Institut CSA, le baromètre du Secours Populaire Français, les études de l'Observatoire des Restos du Cœur, les études du Labo de l'Economie Sociale et Solidaire, ou de partage de bonnes pratiques sur des sites Internet.

Toutes ces informations essentielles sont disséminées et l'absence de centralisation ne permet pas une identification par l'ensemble des parties prenantes, ni une capitalisation des savoirs. Or la mutualisation des informations doit permettre de recenser les bonnes pratiques et les innovations, de partager les retours d'expériences, et d'en susciter de nouvelles.

La formation des bénévoles et salariés représente également un enjeu important, notamment pour de petites associations qui n'ont pas la capacité de structuration des réseaux nationaux. Le partage de connaissances et d'outils est alors essentiel.

2. Le portail (Retour au sommaire)

Les objectifs d'un portail autour de la thématique de la lutte contre la précarité alimentaire

- Partager des ressources entre professionnels: « bonnes pratiques », études et rapports, outils méthodologiques, offres de formation, possibilités de financements, etc.
- Favoriser l'essaimage et le développement sur les territoires de projets probants.
- Constituer une plateforme de « partage de savoirs » (plutôt qu'un guide pour les usagers), c'est-à-dire constituer un espace collaboratif entre professionnels (capitalisation des pratiques, réflexions collectives) pour atténuer les jeux de concurrence.

La forme

Deux points d'entrée :

- Constituer un portail d'accès à des plateformes déjà existantes.
- Adopter un format pédagogique : réfléchir à des fiches pratiques sur les différents maillons de la chaîne de lutte contre la précarité alimentaire et indiquer sur chaque fiche les liens vers d'autres ressources existantes (sites Internet, rapports, etc.) et vers des exemples de bonnes pratiques.

3. Le périmètre du portail (Retour au sommaire)

Le contenu présent sur le portail

- Recensement de « bonnes pratiques » inspirantes dans un objectif politique de faire évoluer l'aide alimentaire, transformer les pratiques et en inspirer de nouvelles : ne pas faire un simple annuaire de ce qui existe, mais mettre en avant des pratiques vertueuses et novatrices qui promeuvent l'accès à une alimentation digne et durable (à qualifier – s'appuyer sur les travaux du GT 8).
- Outils méthodologiques pour les acteurs pour mettre en œuvre des actions.
- Études et rapports sur l'évolution des dispositifs d'aide.
- Recensement des offres de formation.
- Recensement des **possibilités de financement des projets** : partager les actualités des appels à projets, « annuaire des financeurs ».
- Éventuellement annuaire des acteurs (coordonnées, zone de couverture, actions menées): mais attention difficulté de recensement et mise à

jour. Sinon s'appuyer plutôt sur listing des associations habilitées régionalement et nationalement (Soliguide, DGCS).

Les activités autour du portail

L'idée est de « faire vivre la plateforme » en développant des activités de soutien technique aux acteurs aux niveaux national et régional :

- appuyer les associations par des projets de recherche,
- proposer des formations/MOOC,
- organiser des webinaires, comme temps d'échange thématiques ponctuels, ou des ateliers de réflexion sur des sujets prospectifs ou présentation d'initiatives étrangères,
- proposer des visites apprenantes,
- créer un espace dans le portail qui fonctionnerait comme un média, avec une veille d'actualités, des lettres d'information, des revues de presse,
- créer un espace d'échanges via un chat, des FAQ, etc., pour permettre la structuration d'un réseau, mettre en place un outil type « réseau social »,
- utiliser le portail comme une **plateforme de plaidoyer** (mais interrogation sur les moyens humains et financiers nécessaires pour faire vivre une telle communauté).

Publics ciblés

Ouvert à tous, a priori (difficile de définir précisément le public : « vous verrez à l'usage qui sont effectivement les utilisateurs de la plateforme » (sic)).

Modalités d'accès gratuites, hormis certaines informations réservées aux professionnels (par exemple les annuaires).

Portage et animation

Pas de porteurs définis à ce stade.

Enjeux: assurer la réactivité et la mise à jour des informations; organiser la centralisation des contributions; disposer de ressources humaines/financières suffisantes sur la durée pour animer la plateforme; importance de « l'ouverture et neutralité politique » de l'animation de la plateforme (pour permettre une participation la plus large possible des acteurs); imaginer une structure de gouvernance représentative des utilisateurs qui formerait une équipe de pilotage de la plateforme.

4. Financements et moyens humains estimés (Retour au sommaire)

Construction de la plateforme 7 500 euros **Animation de la plateforme** 40 à 60 000 euros/an

Construction de la plateforme : 7 500 euros

Préfiguration 5 000 euros

Sur la base d'un devis d'un prestataire pour une réalisation semblable (entreprise Pix & Love)

- 1/ Audit de l'existant : recherche et étude d'autres sites similaires ; lister les limites/contraintes techniques
- 2/ Définition et identification des besoins utilisateurs à travers des focus groups 3/ Recherche et idéation pour définir : scénarios d'usage, parcours utilisateur, premiers prototypes d'interface (zoning, naming, guidage, structure du site, fonctionnalités, arborescence, navigation, gabarits d'écran, affichage des ressources...)
- 4/ Prototypage fonctionnel d'interface utilisateur
- 5/ Tests utilisateurs : confirmer ou d'infirmer les principaux choix qui ont été faits en phase de conception ; valider les principes ergonomiques ; corriger les éventuelles erreurs de conception avant de lancer les développements définitifs.
 - Web-Design 1 500 euros
 - Production: 1 000 euros

Animation de la plateforme : de 40 à 60 000 euros/an

Prévoir 1 à 1,5 ETP selon l'ambition :

- Maintenance, mise à jour des données.
- Activités pour faire vivre la plateforme : rencontres, formations, webinaires, etc.

Plusieurs sources de financements sont évoquées : État, collectivités, contractualisation dans le cadre du plan pauvreté.